



## Remontée d'égout dans ma baignoire

Par **parra**, le **07/09/2008** à **20:12**

J'ai des remontées d'égout dans ma baignoire . J'en ai informé mon propriétaire qui me dit qu'il a fait intervenir la société pour déboucher les canalisations . Les égouts remontent toujours dans ma baignoire . Le propriétaire veut faire intervenir un plombier chez moi pour faire un piquage et me faire régler la facture . Que dois je faire ?

Par **JamesEraser**, le **07/09/2008** à **20:20**

Vous pouvez décommander le plombier, cela ne changera rien.  
Il s'agit probablement de vieilles canalisations en T situées en sous sol et qui ont accumulé du calcaire.  
Vous pouvez toutefois acheter un déboucheur liquide de professionnels et vider l'ensemble dans l'évacuation la plus éloignée du conduit principal.  
Mais tant que les vieilles canalisations de sous sol ne seront pas changées en Y, l'odeur incommodante reviendra épisodiquement.  
Par ailleurs, s'il s'agit d'un problème de canalisation en sous sol, c'est d'un usage commun.  
Je suppose que vous êtes au plus près du rez de chaussée. Je me trompe ?  
Experatooment

Par **parra**, le **07/09/2008** à **20:32**

J'ai utilisé du liquide de débouchage sans succès . Mes syphons sont propre . Je suis au RDC . La canalisation glouloute et ma baignoire se remplit je suppose , quand les autres

locataires utilisent l'eau . LE propriétaire me tiends pour responsable du probleme alors que je revenais de 3 semaines de congés quant j'ai constaté les faits

Par **JamesEraser**, le **10/09/2008** à **10:50**

C'est bien ce que j'ai sous entendu.

Les canalisations sont bouchées en sous sol et comme vous êtes au RDC, vous êtes le premier à en subir les conséquences.

L'ensemble des évacuations mérite un sérieux coup de nettoyage et de retrait de calcaire qui doit certainement obturer le raccord en T et accumuler les dépôts divers puis ralentir l'écoulement. Les remontées viennent de là.

S'agissant d'utilisation commune et de bouchon hors de votre système d'évacuation, c'est au propriétaire qu'il appartient de résoudre le problème. Question d'entretien.

Qu'en est-il des autres locataires ? Ont-ils le même problème ?

[citation]J'en ai informé mon propriétaire qui me dit qu'il a fait intervenir la société pour déboucher les canalisations[/citation]

Est-ce vraiment le cas ? Qu'ont-ils réellement fait ?

Experatooment

Par **parra**, le **10/09/2008** à **15:46**

A priori le locataire logé à proximité de la sortie d'égout se plaint des remontées d'odeurs dans son logement depuis quelques mois . Le concierge de l'immeuble est venu passer le furet dans mes canalisations en ma présence et n'y a retiré aucun déchets . J'ai appris que les égouts nécessitaient d'être nettoyés régulièrement car un locataire jetait des lingettes dans les sanitaires . J'ai un double d'une facture lors d'une intervention de la société de débouchage qui est intervenue en février 2008 et qui spécifie que le problème vient d'un refoulement sdb . depuis le problème se renouvelle épisodiquement . Malgré cela le propriétaire persiste à dire que c'est un problème locatif donc à ma charge

Par **parra**, le **10/09/2008** à **15:48**

merci à vous d'avoir pris le temps de me répondre

Par **JamesEraser**, le **10/09/2008** à **16:01**

Eh bien, je persiste à dire que le problème se situe dans les canalisations en sous sol. C'est au Kärcher qu'il faut y aller et non au furet.

Insistez quand même à votre niveau avec un déboucheur de Pros. Les produits vendus en

grande surface ne sont pas efficaces. Par ailleurs, le prix du produit pro est sensiblement le même alors.....  
C'est le seul "tuyau" que je peux malheureusement vous donner.  
Experatooment